



# Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)

## Contexte

L'expansion du marché de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE) font partie des priorités politiques de la Commission de la CEDEAO.

Pour répondre à la demande croissante de services énergétiques et atteindre l'objectif de l'accès universel aux services énergétiques modernes, il est urgent d'investir dans l'expansion, la modernisation de la production, la transmission et la distribution d'électricité.

En 2022, les 15 États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté la *Politique régionale pour la diffusion de l'hydrogène vert dans la région de la CEDEAO* et la *Stratégie Régionale Climat* de la CEDEAO, y compris un plan d'action (2022 - 2030). Les cinq points d'action de la Stratégie Climat de la CEDEAO dans le secteur de l'énergie visent à établir un cadre pour les politiques nationales (par exemple, l'introduction de normes régionales, l'harmonisation des objectifs).

Un marché commun de l'électricité permet d'accroître les échanges transfrontaliers d'électricité. Cela améliore la qualité de l'approvisionnement énergétique, réduit les coûts et diminue les risques liés aux investissements.

Malgré de significatives améliorations, les quantités d'électricité échangées par-delà les frontières sont encore faibles. Le secteur de l'énergie est insuffisamment équipé pour le commerce de l'électricité, et ce, pour diverses raisons: les sociétés d'électricité toujours confrontées à des déficits structurels et manquant de performance opérationnelle, le potentiel des énergies renouvelables dans la région pas pleinement exploité et le personnel pas encore suffisamment qualifié pour participer activement au marché. Les conditions préalables pour un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO font donc encore défaut tant au niveau régional que national (*problème central*).

## Objectif

Le programme vise à améliorer les conditions-cadres institutionnelles, techniques, juridiques et réglementaires pour un marché régional de l'électricité respectueux du climat dans la région CEDEAO.

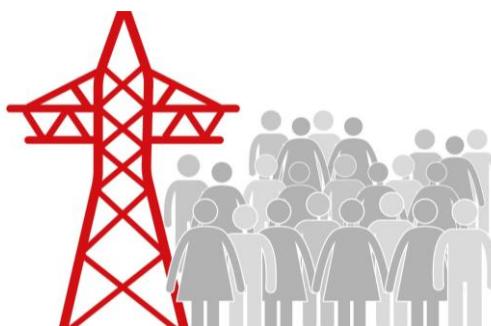
## Approche

Les partenaires de mise en œuvre du ProMERCII sont les institutions de la CEDEAO dans le secteur de l'énergie : le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (WAPP), l'Autorité de Régulation Régionale du Secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC), et le Centre de la CEDEAO pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (CERECC). Ces trois institutions ont un mandat politique important et sont bien ancrées dans la sous-région.

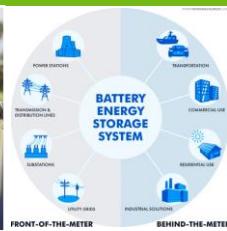
La durabilité est mise en avant dans la conception des résultats en collaboration avec les institutions partenaires et dans la diffusion de ces résultats, exclusivement par ces institutions. Des changements sont recherchés dans les stratégies, les politiques et les réglementations qui se perpétuent au-delà du terme du module. Les instruments, méthodes et informations élaborés avec le soutien du projet sont également diffusés par les partenaires du projet.

## Champs d'intervention/ Résultats

Intitulé du Programme	Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)
Mandaté par	Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Région	Région CEDEAO: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Siéra Leone, Togo
Organisme de tutelle	Commission de la CEDEAO
Durée	2022 – 2027



De gauche à droite :  
Installation de transmission d'énergie, haute tension. ©GIZ  
Illustration forum/ plateforme d'échange des sociétés de distribution d'énergie de la région CEDEAO. ©GIZ/ ProMERC II  
Région cible, région de la CEDEAO. ©GIZ



De gauche à droite :  
Installation solaire PV.  
Une formatrice et un groupe de participant.e.s à la formation sur les mini-réseaux d'énergies propres. (2019) ©ProMERC II  
Illustration sur les SSEB

Le ProMERC II intervient à travers quatre principaux champs d'intervention :

#### Operationalisation du Marché régional de l'électricité

Le WAPP, l'ARREC et autres acteurs clés du marché régional de l'électricité sont appuyés au développement et à l'introduction des instruments et processus clés pour l'opérationnalisation de la phase 2 du marché régional de l'électricité. L'introduction et l'utilisation des instruments et processus contribue à moyen/long terme à l'amélioration du cadre institutionnel, légal et réglementaire pour le fonctionnement du marché régional et l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau.

Les instruments importants dans ce contexte sont entre autres le modèle régional de tarification du transport, le code-réseau (partie technique, légale et réglementaire), équipements nécessaires à la surveillance du fonctionnement du marché, le mécanisme de compensation financière.

#### Performance Opérationnelle des sociétés d'électricité

L'intervention consiste à améliorer la performance opérationnelle des sociétés d'électricité et à leur permettre de participer activement au marché régional de l'électricité. Les sociétés d'électricité sont accompagnées dans l'évaluation de leurs déficits, dans l'élaboration d'une stratégie régionale visant à optimiser leur potentiel technique et économique et dans la prise de mesures visant à améliorer leurs performances opérationnelles à travers des plans d'action spécifiques et un système durable et global de suivi des pertes. Ainsi, les sociétés d'électricité seront perçues comme des partenaires commerciaux fiables sur le marché régional de l'électricité.

#### Amélioration des conditions-cadres pour l'expansion des énergies renouvelables, y compris les systèmes de stockage d'énergie par batteries

Les institutions compétentes aux niveaux régional et national sont appuyées dans l'élaboration d'instruments clés visant à améliorer les *cadres techniques, juridiques et réglementaires pour l'expansion des centrales d'énergies renouvelables et des systèmes de stockage d'énergie par batteries (SSEB)* raccordés au réseau.

L'introduction et l'application de ces instruments garantissent ainsi une expansion respectueuse du climat et socialement responsable des centrales électriques d'EnR et des SSEB. Les principales activités de cette composante consistent en : la mise en œuvre du programme intégré de développement des capacités du *Corridor Ouest Africain d'énergies propres (WACEC)*, l'élaboration de documents-types contractuels au niveau régional (contrat d'achat d'électricité, directive régionale pour le déploiement des systèmes solaires PV, etc.), développement de documents cadres liés au SSEB (cadres réglementaire, institutionnel, social, environnemental, Plan d'investissement à moindre coût, etc.).

#### Amélioration de l'offre de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du marché régional de l'électricité

Le **réseau des centres de formation régionaux** du WAPP et d'autres institutions de formation régionales sont renforcés en vue de développer et mettre en œuvre des formations techniques et non techniques (en ligne) de haute qualité et axées sur la pratique pour les acteurs du secteur de l'énergie dans la région de la CEDEAO.

Les compétences techniques et méthodologiques-didactiques des formateur.rice.s sélectionné.e.s sont perfectionnées dans le cadre de cours spéciaux de formation des formateur.rice.s.

Les acteurs bénéficiant des formations offertes par le réseau sont en mesure de gérer efficacement le marché de l'électricité, de mettre en œuvre des projets sur les énergies renouvelables et projets intégrant les aspects des SSEB et de contribuer à la performance de leurs sociétés.

La mise en œuvre du *Système de certification de la CEDEAO pour les compétences en Energies Durables* en collaboration avec le CEREEC et les centres d'examen et de formation nationaux sont également des axes clés de cette composante.

Des initiatives ciblées de renforcement des femmes dans le secteur dans la région CEDEAO (formations, mentoring, etc.), ainsi que des lignes directrices et documents stratégiques tenant compte des aspects de genre (Manuel pour les évaluations de genre dans les projets d'énergies renouvelable, etc.) sont également développés, afin de contribuer à un secteur de l'énergie inclusif et juste.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	En coopération avec	  
Registered offices	Bonn et Eschborn, Allemagne <i>Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat dans la Région CEDEAO (ProMERC II)</i> 08 BP 1132 Tri Postal Cotonou/ Bénin T +229 21 31 76 49 <a href="mailto:procem@giz.de">procem@giz.de</a> <a href="http://www.giz.de">www.giz.de</a>	Sur mandat du Division L'adresse des bureaux BMZ	Ministère fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) Afrique de l'Ouest II, Madagascar BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de <a href="http://www.bmz.de">www.bmz.de</a>
Auteur	Assani-Massourou Dahouenon		
Conception	Brunelle Padonou		
Mise à jour	Août 2025		